

BIEN_20222023_1_0030035X_221003112730

0630081W

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

RECTORAT ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

3 AVENUE VERGINGETORIX

63033 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE JEANNE CLUZEL-0030035X

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement de l'acte : 1

Année scolaire : 2022-2023

Pour le recteur, et par délégation

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : Le conseil d'administration a été convoqué le 20 septembre et s'est réuni le 27 septembre, soit sept jours plus tard. L'article R421-25 du code de l'éducation prévoit que le chef d'établissement envoie les convocations au conseil d'administration au moins huit jours à l'avance.